Les distributeurs de produits vétérinaires et le syndicat professionnel sanctionnés à hauteur de 16 millions d'euros

Publié le 26 juillet 2018

En juillet 2018, l'Autorité de la concurrence a sanctionné les distributeurs en gros de médicaments vétérinaires et leur organisme professionnel à hauteur de 16 millions d'euros pour avoir mis en œuvre plusieurs ententes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Distribution de médicaments vétérinaires : l'Autorité sanctionne plusieurs ententes

Lire le communiqué